



ASSOCIATION DES PROFESSEUR.E.S DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
ASSOCIATION OF PROFESSORS OF THE UNIVERSITY OF OTTAWA

Comité du régime de retraite

Mandat :

Le Comité du régime de retraite (CRR) a été créé par le règlement n° 4, 1969 du Bureau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa. Le CRR est responsable de l'interprétation du régime de retraite et de l'administration du fonds de pension.

En plus du recteur de l'Université, à titre de membre ex officio, le CRR est composé de:

- trois membres nommés par le Bureau des gouverneurs, dont l'un qui assume la présidence du Comité ;
- le vice-recteur associé, ressources humaines, membre de droit ;
- quatre membres nommés par l'APUO ;
- un membre nommé par l'Association des retraités du personnel d'appui (ARSE) ;
- trois membres nommés par le Personnel de soutien de l'Université d'Ottawa (PSUO), membre de la Fédération des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO) ;
- un membre nommé par l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC) ;
- un membre nommé par l'Association des professeurs retraités de l'Université d'Ottawa (APRUO) ;

Pour plus d'informations sur les fonctions ou la composition du comité du régime de retraite, consultez les [modalités](#) de l'Université.

Membres du comité :

Quatre membres nommés par l'APUO

Daniel Paré (Département de communication)

Fin du mandat : 2021-06-30

Michel Desjardins (Directeur administratif de l'APUO)

Fin du mandat : 2022-06-30

Poste vacant

Poste vacant